L'action culturelle dans l'académie d'Amiens

L'éducation à la culture : un levier qui donne de l'ambition

INTRODUCTION : Pour une éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle concourt à la formation intellectuelle et sensible des enfants et des jeunes. Elle vise à l'acquisition de compétences spécifiques dans les domaines artistiques enseignés ; elle joue un rôle essentiel en matière de valorisation de la diversité des cultures et des formes artistiques. Elle contribue à la formation de la personnalité et est un facteur déterminant de la construction de l'identité culturelle de chacun. L'éducation artistique et culturelle renforce la dimension culturelle dans l'ensemble des disciplines ; elle permet l'acquisition de compétences transversales mobilisables dans d'autres domaines d 'apprentissage. Elle conforte la maîtrise des langages, notamment de la langue française, en développant les capacités d'analyse et d 'expression. Elle prépare ainsi au choix et au jugement, participe à la formation d'un esprit lucide et éclairé, et concourt à l 'apprentissage de la vie civique et sociale.

L'éducation artistique et culturelle intègre les enseignements artistiques obligatoires et optionnels, des activités complémentaires articulées avec les enseignements, ou les prolongeant en dehors du temps scolaire.

BO N°5 - 3 février 2005

L'éducation à la culture : un levier qui donne de l'ambition

L'éducation artistique et culturelle, c 'est…

Des enseignements artistiques pour la totalité des élèves sur l 'ensemble du territoire et durant toute la scolarité obligatoire

> Des enseignements artistiques obligatoires dans les écoles élémentaires et les collèges : arts plastiques et éducation musicale
> Des enseignements renforcés au primaire et au collège : classe à horaire aménagé
> Une palette d'options au lycée d'enseignement général et technologique

Dans l'enseignement public :

- 212 professeurs d'éducation musicale
- 215 professeurs d'arts plastiques
- 67 professeurs d'arts appliqués
- 7 professeurs de dessin d'art appliqué aux métiers
- 2 professeurs d'art du bois
- 11 professeurs d'ébénisterie d'art

Actions culturelles spécifiques

Exemple
Une classe à horaires aménagés théâtre (C.H.A.T.), a été implantée en 2009/2010 en classes de quatrième et de troisième au collège Les Terriers de Pont-Sainte-Maxence. Appuyée sur une solide expérience de plus de trente ans, la classe est construite sur trois heures de pratique par semaine, un stage de huit jours et un partenariat avec une troupe, la Manekine et l'espace culturel de Pont-Sainte-Maxence.

- **7 Classes à horaires aménagés**
Elles sont constituées autour d'un projet associant un établissement scolaire (école ou collège) et une structure culturelle agréée pour offrir aux élèves un enseignement artistique au gré d'un parcours de rencontres avec des œuvres et des artistes.

- **45 Classes à Projet Artistique et Culturel**
Les classes à projet artistique et culturel (PAC) concernent tous les élèves d 'un même groupe classe de façon obligatoire sur l'horaire scolaire.

- **Chorales**
Pratique vocale et chorale.

- **53 Ateliers artistiques** (43 en collège, 10 en lycée)
Lieu de rencontre entre un groupe d 'élèves de différents niveaux et le monde de la création (danse, cirque, photo, théâtre, architecture, cinéma-audiovisuel, …).

- **21 Ateliers de culture scientifique et technique** (20 en collège, 1 en lycée)
Lieu de rencontre entre un groupe d 'élèves de différents niveaux et le monde de la recherche.

- **187 Projets Educatifs et Culturels** (105 en collège, 82 en lycée)
Projet interdisciplinaire qui se déroule pendant le temps scolaire.

- **50 Activités Péri-éducatives** (1 800 Heures supplémentaires)
Activités de clubs à dominante sportive, artistique et culturelle.

- **114 Collèges inscrits dans un plan départemental de développement culturel**

- **11 Galeries d'exposition en établissement scolaire**
Espace consacré aux arts et à la culture.

Actions culturelles spécifiques

D'autres dispositifs :

- « Ecole, collège et lycée au cinéma » en partenariat avec le Centre national de la cinématographie ;

- Patrimoine, à travers les chartes « adopter son patrimoine » - étant entendu que ce « patrimoine » comprend, au-delà de son sens traditionnel, le patrimoine urbain et rural de proximité ainsi que le patrimoine scientifique, technologique et industriel ;

- Architecture, à travers le dispositif « Architecture au collège » et le programme d 'éducation au patrimoine architectural et urbain « lire sa ville ».

Qu'est-ce qu'un service éducatif ?

Les professeurs des services éducatifs aident les enseignants à préparer une visite, à mettre en place des projets éducatifs et culturels liés aux ressources culturelles locales.
Ils travaillent quelques heures par semaine au sein des institutions culturelles avec les personnels de celles-ci pour mettre en place des actions en partenariat entre le monde des arts et de la culture et le système éducatif.
Ce sont des **missions d'ordre pédagogique.**

Pour 2010-2011:

39 enseignants dans 10 musées, 3 directions des archives départementales et 11 institutions culturelles (site archéologique ou historique, orchestre régional, maison de la culture, centre d'initiation à l'environnement), soit 105 heures supplémentaires par année pour le 2nd degré et 2 postes de professeur des écoles.

24 services éducatifs en Picardie

Les services éducatifs de l'académie d 'Amiens ont accueilli 150 000 élèves (dont 5 600 au musée de Picardie et 9 700 à la Maison de la culture)

SOMME

- Musée Boucher de Perthes ;
- Musée de Picardie ;
- Samara ;
- Historial de la grande guerre ;
- Archives départementales de la Somme ;
- Comédie de Picardie ;
- Maison de la Culture ;
- Orchestre de Picardie
- Centre permanent d'initiatives pour l'environnement ;
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

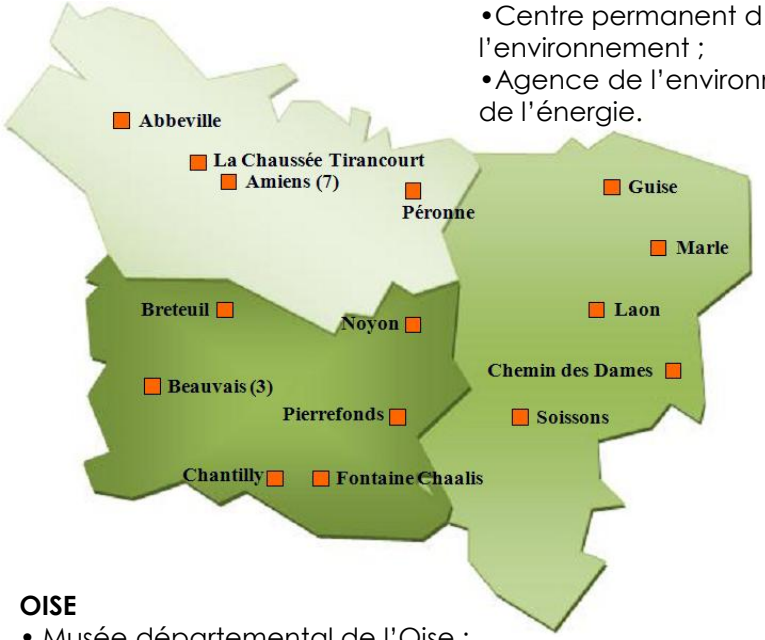

AISNE

- Musée des temps barbares ;
- Musée de Soissons ;
- Archives départementales de l'Aisne ;
- Familistère de Guise ;
- Chemin des dames-caverne du dragon.

OISE

- Musée départemental de l'Oise ;
- Musée archéologique de la région de Breteuil ;
- Château de Pierrefonds ;
- Domaine de Chantilly ;
- Palais impérial de Compiègne ;
- Abbaye royale de Chaalis ;
- Patrimoine et musées de Noyon ;
- Archives départementales de l'Oise ;
- Théâtre du beauvaisis.

Les enseignements artistiques et l'éducation artistique et culturelle dans les lycées

▪ **Un panel d'enseignements artistiques :** arts plastiques, musique, cinéma-audiovisuel, théâtre, histoire des arts, danse, cirque, déclinés en :

- **Enseignements de spécialité** proposés aux élèves de la filière littéraire dans 21 lycées
- **Enseignements facultatifs** ouverts aux lycéens quelle que soit leur filière dans 32 lycées

▪ **Une classe préparatoire aux grandes écoles** (CPGE) option musique au lycée Henri Martin à Saint-Quentin

▪ **10 Ateliers Artistiques** (2 HSA sont attribuées par atelier) paysage, musique, danse, théâtre, cinéma

▪ **82 Projets Educatifs et Culturels**

▪ **7 Galeries d'art en lycée**
En partenariat avec le Fonds régional d'art contemporain, la Direction régionale des affaires culturelles et les collectivités territoriales

▪ **Ouverture aux œuvres :**

- **Lycéens au cinéma** : avec l'Association pour le Cinéma et l'Audiovisuel en Picardie, le Centre national de la cinématographie, la Direction régionale des affaires culturelles de Picardie

- **Un relais « Passeport culturel » nommé dans chaque lycée**
Participation à des sorties culturelles, réductions de tarif d'entrée dans des lieux culturels

- **Des places pour les spectacles des Tréteaux de France**
560 places sont offertes dans chaque département par le conseil régional pour assister aux spectacles de cette compagnie de théâtre itinérante

L'Education artistique et culturelle dans les lycées

- **Une éducation artistique par la pratique :**

- « Quatre jours avec l'Orchestre »

Concerts, ateliers et débats avec les musiciens dans les établissements scolaires par l'Orchestre de Picardie

- Rencontres de théâtre et de danse

Chaque année, la DAAC et la DRAC sont partenaires dans la mise en place de rencontres de théâtre et de danse : journées de regroupement d'élèves qui travaillent en ateliers avec des professionnels

- Tremplin des lycéens

En mai, compétition de projets de théâtre, musique, écriture et vidéo

- Le Prix ado du théâtre contemporain

Les élèves de 8 lycées élisent parmi une sélection de pièces contemporaines leur premier prix, après deux journées de rencontres avec acteurs et écrivains et de débats.

- Printemps de l'industrie

Visites, conférences dans les entreprises picardes

Exemple : Le Prix-Ado du théâtre contemporain

Le dispositif de lecture de pièces courtes contemporaines est mis en place depuis deux ans sur les trois départements de l'académie dans des collèges, des LP et des lycées. Les élèves lisent 6 œuvres et en élisent une au cours de deux rencontres : une où ils jouent un ou plusieurs extraits des œuvres lues, une autre où ils débattent et votent.

L'Education artistique et culturelle dans les lycées

Le jumelage : mode d'emploi

Le jumelage est la forme privilégiée du partenariat au niveau local. Il rapproche une structure culturelle et un lycée. Grâce aux jumelages, on peut passer d'une logique de développement des publics jeunes à une ambition conjointe d'éducation d'un futur citoyen, acteur de la politique culturelle, averti et critique, capable d'exercer un choix éclairé, ce qui est le but de l'Education nationale en ce domaine.
Le jumelage présente un certain nombre de caractéristiques :

- concertation
- inscription dans la durée
- intégration dans un projet éducatif d'ensemble cohérent
- diversification des actions

Exemple: Le lycée Corot de Beauvais et le Théâtre du Beauvaisis

Le théâtre du Beauvaisis -scène conventionnée- est un lieu de programmation pluridisciplinaire du spectacle vivant (théâtre, marionnettes, danse, musique…).
Le lycée des Métiers Jean-Baptiste Corot se donne comme priorité l'ouverture artistique et culturelle en faveur de ses élèves.
Un jumelage a été mis en place en vue d'une coopération qui, sans se substituer aux compétences de chacun, a pour objectifs :

- de proposer aux élèves :
  - des ateliers de pratique artistique (théâtre, danse, musique, slam…)
  - des sorties culturelles
  - une ouverture sur le monde du travail au sein d'une entreprise culturelle

- d'associer les élèves aux spectacles (comité de programmation)

- de permettre aux élèves de présenter leurs réalisations artistiques dans le théâtre.

Réforme des lycées : L 'action culturelle pour réussir

L'un des objectifs de la réforme du lycée est de favoriser l'accès de tous les lycéens à la culture :

▪ **Les enseignements d 'exploration**
Ils constituent une aide à l 'orientation et ont vocation à faire découvrir aux élèves de nouveaux domaines intellectuels ainsi que les parcours de formation et les activités professionnelles vers lesquels ils ouvrent. L'enseignement d'exploration **Création et activités artistiques** se décline en quatre options : arts visuels, arts du son, arts du spectacle et patrimoine.

▪ **Chaque projet d'établissement comporte un volet culturel**, qui intègre l'ensemble des projets dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle.

▪ **Un** "**référent culture**" est chargé de l'animation de la vie culturelle dans chaque lycée (général, technologique ou professionnel). Il a pour mission d 'assurer la cohérence, la qualité et le suivi de la mise en œuvre du volet culturel du projet d 'établissement.

▪ **L'accès au patrimoine cinématographique** par le biais de séances de projection avec la plateforme ciné-lycée. Désormais, tous les lycées ont accès à un catalogue de 200 films majeurs de l 'histoire du cinéma mondial. Des projections sont organisées au sein même des établissements. Ce dispositif contribue également à promouvoir l 'apprentissage des langues par la projection d 'œuvres dans leur langue d 'origine et à dynamiser la vie lycéenne de chaque établissement.

▪ L'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service de la découverte culturelle est encouragée.

L 'éducation artistique et culturelle, c 'est encore….

Un effort budgétaire important :

504 Professeurs pour les enseignements artistiques et l'éducation artistique et culturelle soit :
- 31 591 000 € par an représentant 3,57 % de la masse salariale
- Coût des dispositifs (en partenariat) **: 916 000 €**

Un partenariat renforcé :

Le partenariat permet de développer des activités complémentaires aux enseignements artistiques. Il se concrétise à différents niveaux : national, académique et local.
C 'est un pilier de l 'accompagnement pour la mise en place du volet artistique et culturel de l'académie et des établissements.

Principaux partenaires :
- le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC)
- le conseil régional
- les conseils généraux
- les CAUE
- les structures culturelles et spécialisées dans les actions éducatives
- les associations
- les établissements de culture scientifique
- les artistes et professionnels de la culture...

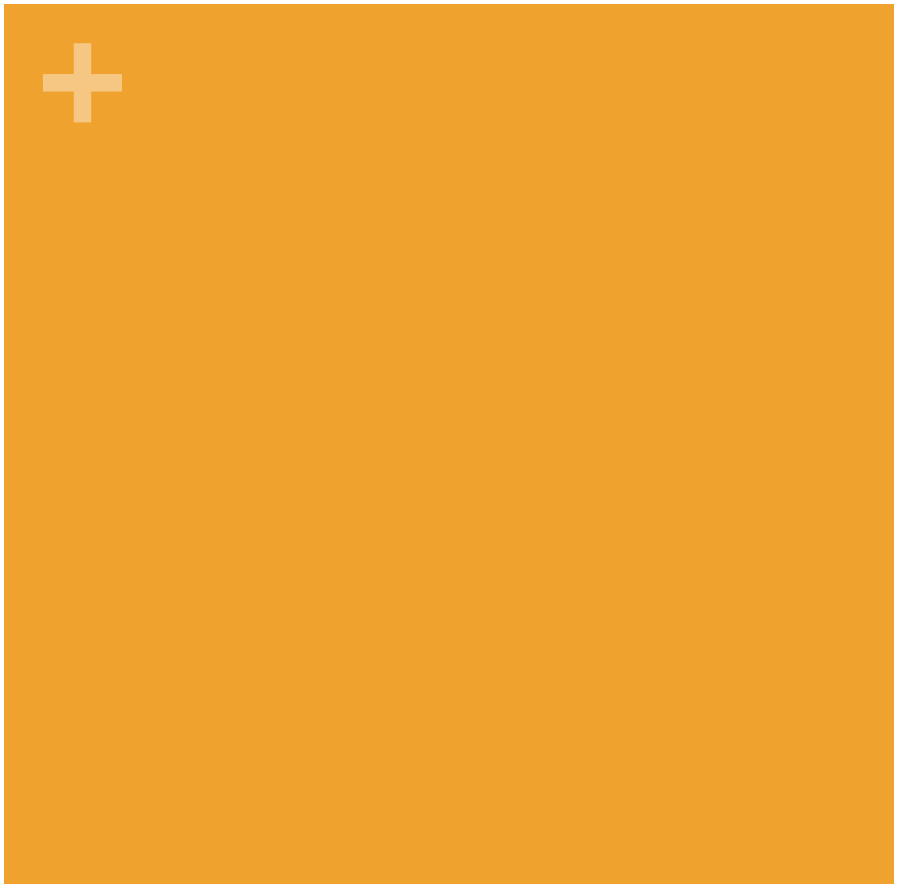
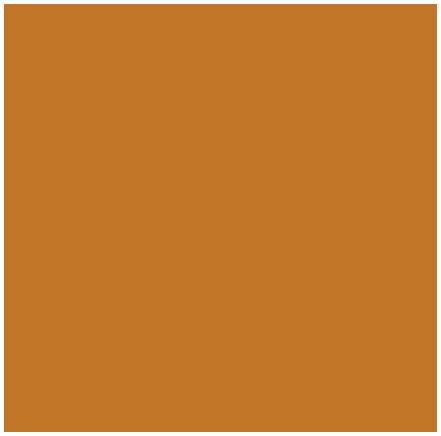
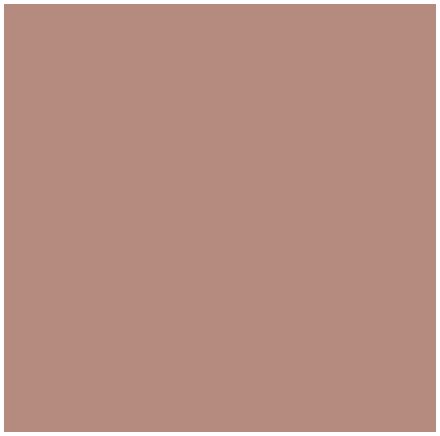

académie
Amiens